

L'ACTU DU COMITÉ!



Au Sommaire

FOCUS MÉTIER au comité

TROUVE TON FLOT: Attractivité des jeunes

QUOTAS MAQUEREAU DÉPASSÉS !

ZOOM sur LE PROJET DU **GEDUBOUQ**

MARÉES DÉCOUVERTE Programme pour embarquer

PROJET DE LA CHATIÈRE : Aménagement portuaire du Havre

ÉDITO

Mot du Président Dimitri ROGOFF BIENVENUE DANS LA 1ère EDITION DE LA NEWSLETTER DU COMITÉ!

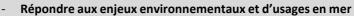


Dans beaucoup d'échanges avec vous revient la même remarque, « on est au courant de rien ». Pourtant les moyens de communication de votre Comité sont nombreux. Facebook, LinkedIn, notre site internet, base documentaire du comité et le réseau d'antennes, à votre disposition, maintenu et étoffé par des permanences. Pour être plus

réactif, j'ai demandé qu'après chaque réunion soit fait et publié rapidement un relevé de conclusions. Et, pour mieux connaitre les actions de votre Comité, nous vous proposons maintenant en plus, régulièrement, une lettre d'information interactive (pensez à cliquer sur les mains 🖔 pour accéder aux liens de l'article !). Bonne et agréable lecture, bel été à toutes et tous.

Découvrons le métier d'ALINE MEIDINGER,

Océanographe de formation puis chargée de missions à la coopération maritime sur le volet des économies d'énergies sur les navires de pêche. Elle est désormais Responsable du pôle « Environnement » au comité. Elle encadre depuis janvier une équipe de 4 chargés de mission couvrant les thématiques : éolien, usages en mer, Natura 2000, impact engins et biodiversité. Elle continue en parallèle à piloter les dossiers usages en mer de Seine maritime.



OBJECTIFS:

- Défendre les intérêts de la pêche professionnelle vis-à-vis de ces enjeux
- Définir et mettre en place des mesures de concertation et de cohabitation

Ce pôle travaille ainsi à garantir l'avenir de notre profession artisanale et à mener le combat de la protection de ces conditions d'activités (voir p2 l'article sur le projet d'aménagement portuaire « La Chatière »).



REOUVERTURE DU QUOTA DE **MAQUEREAU!**



Après des semaines de négociation, "le quota maquereau pour les hors-OP réouvre"!

Début avril, le quota de maquereau était consommé à 101 % avec la non prise en compte de la demande des professionnels

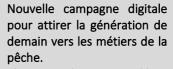
d'ouvrir qu'à partir du 15 mai. Après des échanges, le taux de consommation descend à 72% ce qui permet une réouverture pour la saison. Toutefois, pour éviter une nouvelle fermeture très/trop rapidement, des mesures sont adoptées :

- Fermeture le vendredi et samedi
- Limitation hebdomadaire à 300kg de capture

Rappelons que la gestion de ce type de quota est du ressort de l'administration et non du CRPMEM!

→ La question de la répartition des quotas a déjà été posée et nécessite un travail national!

TROUVE TON FLOT!



Chaque métier sera décrit avec les formations associées. Des vidéos accompagnent également la campagne avec les pêcheurs, mareyeurs, poissonniers, responsables de criée, ... en situation réelle dans le but de donner envie. Sur terre ou à bord, du bateau à l'étal, le message est de foncer découvrir des métiers forts et engageants qui « filent la pêche!» découvrir sur www.trouvetonflot.fr







1er RÉSULTATS DE L'ÉTUDE :

Le bouquet est en passe de devenir un emblème pour la Normandie. Toutefois, les pêcheurs professionnels et amateurs indiquent une diminution de la ressource depuis quelques années. Très peu d'études scientifiques ont été menées sur cette espèce et aucune sur les côtes normandes.

ZOOM sur GeDuBouq

- Évaluation de l'état de la ressource en Bouquet,
 - Mieux comprendre son cycle de vie
 - Identifier la pêcherie (plaisance et professionnelle)

Ainsi, dans le cadre d'un consortium de scientifiques, de pêcheurs et d'associations, un programme d'étude FEAMP, financé par l'Union Européenne, vise à collecter le maximum d'informations sur la biologie, les effets anthropiques et la pêche de cette espèce en Normandie afin d'évoluer vers une gestion durable du bouquet (GeDuBouq).

La ressource en bouquet est naturellement variable d'une année pour l'autre et ne semble pas en danger. Le bouquet se reproduit de l'hiver au printemps. Les larves apparaissent en été pour atteindre parfois les 5 cm réglementaires dès l'automne. La pêche professionnelle est évaluée à 20 t/an en Normandie pour environ 50 navires (caseyeurs). Il n'y a pas de données sur la pêche de plaisance qui est pourtant très importante.

Ces résultats devraient permettre à l'administration maritime d'adapter la saison de pêche en évitant les périodes ou les femelles portent leurs œufs.



L'ACTU DU COMITÉ!





PROGRAMME « MARÉE DÉCOUVERTE »

Embarquons nos jeunes pour la DÉCOUVERTE des MÉTIERS MARITIMES, avec « MARÉES DÉCOUVERTE » Ce programme vise à renforcer la visibilité des métiers maritimes et à contribuer ainsi à l'attractivité des formations maritimes et à l'emploi des jeunes.

Nous remercions Baptiste André d'avoir fait découvrir son beau métier à Maxime qui souhaite désormais intégrer une formation matelot pont (cf photo) »

VOUS AUSSI, FAITE DÉCOUVRIR VOTRE PASSION GRACE A CE DISPOSITIF!

Plus d'informations auprès de Catherine PAUL - Responsable du Pôle Attractivité au CRPMEM de Normandie ou sur le **site Marées Découverte**

L'ESTUAIRE DE SEINE, MIS EN DANGER PAR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PORTUAIRE « LA CHATIÈRE »!

Après la création du pont de Normandie et de Port2000, le port du Havre souhaite développer et optimiser le transport fluvial de marchandise via la Seine. **Le Comité** n'est pas opposé à cette optimisation qui doit permettre une réduction des gaz à effet de serre émis par le transport routier. Mais II s'oppose au choix de la solution d'aménagement ayant le plus d'impact sur le milieu marin.

Des solutions d'aménagement existent ayant moins d'impacts que la chatière : il est temps d'apprendre des erreurs du passé!



CONTEXTE

- Enquête publique passée : décembre-janvier 2023
- Participation du comité par la soumission de deux contributions d'opposition
- La commission d'enquête a rendu un avis favorable au projet
- Evaluation du projet par l'administration en cours
- En attente de la décision de délivrance ou non de l'autorisation environnementale (conditionne le démarrage du projet) qui aurait lieu début juin.

Le comité s'oppose fermement à ce projet et usera des voix de recours contre l'arrêté d'autorisation environnementale si accordé au projet.

A NE PAS MANQUER!

JOURNÉES D'ÉCHANGE

• 17 juillet : St Vaast La Hougue

18 juillet : Cherbourg19 juillet : Blainville S/ Mer20 juillet : Granville

• 21 juillet : Pêche à pied Ste Mère Église

+d'informations auprès de votre antenne



PRÉSERVONS LA RESSOURCE AVEC DES ZONES DE JACHERE BULOT

Ž,

Décision des membres de commission arts dormants de la mise en place de zones de jachères : interdiction de pêche des bulots dans ces zones pour une meilleure gestion de la ressource !

- → 76 : du 1/06 au 1/09, Dans bande des 0 à 6 milles sauf pour les navires licenciés armés en 4ème catégorie.
- → BDS: du 1/06 au 1/09, Zone de Jachère large
- → BDS: du 1/05 au 31/10 Zone de Jachère côte

